

Compte rendu de l'audioconférence du 20/05/2020

Participaient à cette audioconférence :

Pour l'Administration : M Ramir, Mme Fabrègues, Mme Sage, Mme Baptiste ainsi que l'ensemble des directeurs d'établissement FI/FC

Pour les organisations syndicales : CFDT, FO, Solidaires et CGT.

Fin scholarités A et B:

M Ramir nous a indiqué que :

- Les **inspecteurs stagiaires** poursuivront leur formation à distance jusqu'au 29 mai. Ils rejoindront leur département d'affectation à compter du 8 juin pour une phase de découverte du terrain. **Leur formation pratique probatoire se déroula de septembre à mi-novembre.**

Très prochainement une note à destination des directions viendra cadrer cette phase de découverte afin d'assurer le meilleur accompagnement possible.

Le contenu de la formation probatoire fera également l'objet d'une note qui sera adressée aux directions avant septembre.

- Les **contrôleurs stagiaires généralistes** sont attendus le 02 juin dans leur direction pour effectuer leur stage d'application.

Personnel de l'ENFiP :

Monsieur Ramir a indiqué qu'à ce jour :

- 93 agents étaient présents sur les sites de l'EnfiP ;
- 460 étaient en télétravail ;
- 46 étaient en ASA Covid ;
- il n'y a qu'un seul cas suspect de Covid-19.

- Plan de reprise de l'EnfiP : Agents administratifs

Monsieur Ramir nous a annoncé qu'une réflexion était en cours concernant les agents administratifs qui compte tenu de la situation se retrouvaient « sans emploi ».

L'ENFiP envisagerait de leur confier de **nouvelles missions ponctuelles** :

- soit au sein de leur structure (archivage etc..) ;
- soit au sein d'un autre site de l'ENFiP ;
- soit auprès de directions voisines de l'ENFiP.

M Ramir nous a indiqué qu'à ce stade rien n'était décidé mais que tout cela allait faire l'objet d'une concertation avec les personnes concernées.

La CGT sera vigilante et veillera que l'agent soit volontaire pour participer à ces missions.

- Télétravail : adaptation du poste de travail à son domicile

Compte tenu des nombreuses missions qui vont être effectuées en télétravail, nous avons demandé que les agents puissent être équipés, en complément de leur PC portable, d'un écran d'ordinateur (travail avec un double écran).

Cette demande ne coûtera rien à l'ENFiP puisque nous demandons simplement une simple réaffectation du matériel disponible dans les bureaux qui est non utilisé.

Mme Baptiste a indiqué qu'à sa connaissance rien ne s'y opposait et que les agents devaient en faire la demande directement à leur chef de service.

Toujours dans le cadre du télétravail, nous avons demandé que le personnel bénéficiant normalement d'équipement ergonomique puisse l'emporter chez eux.

Sur ce point Mme Baptiste a indiqué qu'elle devait se renseigner et qu'une réponse nous sera prochainement apportée.

- Note de service du 29 avril 2020 concernant l'ordonnance relative à la prise de congés et RTT pendant la période d'urgence sanitaire :

Nous avons réaffirmé notre opposition à cette ordonnance.

- Modalité de financement du pont du 22 mai :

Les organisations syndicales sont intervenues pour demander que **l'EnfiP laisse à l'agent la possibilité de choisir entre le dépôt d'une autorisation d'absence exceptionnelle (AAE) ou d'une journée de congés/RTT.**

Le fait de poser un jour de congés/RTT aurait permis, notamment pour les agents se voyant imposer par leur chef de service de poser 5 jours du 17 avril au 31 mai, de diminuer d'une journée le nombre de congés imposés sur cette période.

Au moment de l'audioconférence M Ramir a indiqué que cela était en cours d'arbitrage au niveau de la centrale.

Depuis, l'arbitrage a été rendu et celui-ci est encore en défaveur des agents.

En effet, le Directeur Général estime faire une application mesurée de l'ordonnance relative à la prise de congés et notre demande de laisser poser un congé à la place de l'autorisation d'absence exceptionnelle (AAE) reviendrait à lui demander de retirer un jour de moins.

- Concernant le report de la date limite de consommation des Congés et RTT de 2019 :

Mme Baptiste a indiqué que l'EnfiP était toujours en attente d'une note de la Centrale.

Cependant elle a indiqué qu'il existait une contrainte technique puisque l'application Sirius ne permettait pas un report de congés au-delà du 1^{er} mai 2020.

Compte tenu de la prise de position du Directeur Général, il est à craindre que l'arbitrage soit de nouveau en défaveur des agents.

Scolarité des Agents C :

Nous sommes intervenus pour dénoncer l'organisation de cette rentrée.

Si nous avons conscience que cette rentrée se fait dans des conditions très particulières, nous avons ressenti une forme d'impréparation qui a fortement perturbé les stagiaires et les enseignants :

- Ordre et contre ordre concernant la prise de contact des stagiaires ;
- Saturation de la plateforme Talensoft dès le premier jour ;
- Visioconférence défaillante avec l'outil Jitsi meet ;
- Impression que l'enseignant était livré à lui-même pour répondre à l'intégralité des questions posées par les stagiaires.

Nous avons dénoncé le choix de l'ENFiP de faire de l'enseignant l'unique point d'entrée pour les stagiaires.

Celui-ci a été le réceptacle d'une multitude de questions (RH/problème de connexion/problème logistique) bien loin de ses domaines de compétences.

Les propos de la CGT ont fait vivement réagir la direction de l'ENFiP qui dans son introduction avait qualifié de « positif » cette rentrée et qui considérait que le dispositif mis en place avait fonctionné.

Concernant la saturation de la plate forme, Madame SAGE a indiqué que tout était rentré dans l'ordre et que les problèmes de connexion s'expliquaient par :

- les nombreuses vidéos à télécharger le 1^{er} jour ;
- le non respect des vagues de connexion initialement prévues afin d'éviter toute saturation.

Sur ce dernier point, nous avons fait remonter que cette information avait été mal retransmise aux coordonnateurs.

La CGT ainsi que l'ensemble des OS ont fait des propositions afin d'améliorer le déroulement de cette scolarité en distanciel :

- Que l'ENFiP adresse une note ou un message à destination des coordonnateurs pour leur indiquer comment et à qui faire remonter les problèmes liés à la RH, à l'informatique. Madame Sages a indiqué que cela sera fait le plus rapidement possible.

- Qu'un message bienveillant soit adressé aux stagiaires notamment pour ceux qui rencontrent des difficultés pour faire garder leurs enfants.

Pour la Direction de l'ENFiP, les stagiaires ont l'obligation d'être présents à toutes les audio/visioconférences et cela même si l'école n'accepte pas leur enfant.

L'ensemble des OS ont dénoncé cette prise de décision.

- Que l'ENFiP, à l'issue des 15 premiers jours, prenne l'attache des coordonnateurs pour avoir un retour sur le déroulement des visioconférences avec l'outil Jitsi meet, afin de mieux préparer les « cours de comptabilité ».

Il a été indiqué que ce retour était prévu mais à la fin du parcours.

CPI

Ce parcours se fera en distanciel avec utilisation de visio/audio.

PACTE

Ce public, qui était en cours de formation lors du confinement, va continuer sa **formation en distanciel**.

Mme Fabrègues a indiqué que compte tenu de la particularité de ce public, celui-ci fera l'objet d'un accompagnement un peu plus poussé que pour les AAFIP.

Le parcours Cypre de 2 semaines va se dérouler du 2 juin au 12 juin ;
le parcours carrière de 6 semaines se déroulera du 15 juin au 24 juillet.
Les stagiaires seront rattachés/gérés par différents établissements : Noisiel, Clermont-Ferrand, Nevers, CIF de Bordeaux et de Noisy.

Ecriture de la scolarité des B :

Suite aux désignations nous avons constaté qu'il existait une certaine incohérence concernant la répartition de ses travaux d'écriture.

Certains collègues qui écrivaient sur un domaine précis et de prédilection chez les A ne sont pas reconduit sur ce même thème.

Inversement certains collègues ont été désignés sur leur domaine de compétence chez les B mais se retrouve dans un autre domaine chez les A.

Dans ces conditions, nous sommes sceptiques sur la possibilité de mettre en place cette fameuse mutualisation des scolarités que souhaite mettre en place la direction de l'ENFiP.

Pour la CGT, cette absence de logique va se traduire par une augmentation de la charge de travail de l'enseignant.

Face à ce constat, nous avons demandé qu'une mise à plat de la répartition du travail documentaire soit effectuée et cela en concertation avec les enseignants.

Nous avons également fait part de notre inquiétude concernant le sous-dimensionnement du GT Compta.

Si nous comprenons tout à fait que ce groupe ait besoin d'être renforcé par 5 nouveaux membres, nous avons alerté que ces 5 personnes étaient déjà engagées sur d'autres travaux.

Cela va entraîner une forte augmentation de la charge de travail de ces personnes et désorganiser les GT dans lesquels elles étaient.

A terme, L'ENFiP sera dans l'obligation de refaire un appel auprès des enseignants pour palier à ces transferts.

Pour la CGT, c'est un signe que l'ENFiP est en sur-régime et lorsqu'on voit l'importance des travaux à réaliser dans les prochains mois :

- l'Ecriture des B ;
- Mise à jour des blocs fonctionnels des A (l'an dernier seulement 30 % a été mis à jour) ;
- Mise à jour de la FC.

Le pire est à craindre !

Ce n'est pas en déshabillant Paul pour habiller Jacques que l'on va réussir à organiser sereinement les travaux d'écriture.

Bien évidemment pour la direction de l'ENFiP il n'y a pas d'inquiétude à avoir !

Pour montrer à quel point il existe un écart de perception entre la direction de l'ENFiP et les enseignants, voici un petit exemple de nos échanges :

Alors que nous faisons part de notre inquiétude pour la prochaine mise à jour des A (sous entendu des blocs fonctionnels) il nous a été répondu fièrement qu'il n'y avait pas de quoi s'inquiéter puisque la mise à jour était quasiment terminée.

Bien évidemment il s'agissait de la mise à jour du socle....

Enseignants participant à la campagne IR :

Compte tenu de l'augmentation de la charge des travaux d'écriture à venir, nous avons demandé à M Ramir comment l'enseignant devait-il faire s'il souhaitait se désengager de cette campagne ?

M Ramir a indiqué qu'il devait prendre l'attache de son RP afin qu'il transmette sa demande à son chef d'établissement.

Cependant, M Ramir a indiqué que ce désengagement ne pouvait être accepté que pour des raisons bien précises liées à la charge de travail.

La CGT se serait bien passée de cette dernière précision qui met en doute à la fois le professionnalisme et la charge de travail pesant sur les enseignants.

Pré-sélection des enseignants GRH10 :

La direction de l'ENFiP a indiqué que sur les 24 candidats 21 ont donné satisfaction (3 abandons).

A ce jour, la date de la CAP de titularisation, qui permettra d'indiquer aux candidats s'ils sont appelés en poste ou en vivier, n'est pas connue.

Concours DGFIP :

L'oral de contrôleur externe initialement prévu la première semaine du confinement a été reporté à la dernière semaine de juin/ première semaine de juillet. Les modalités de cet oral sont en cours de préparation.

Vos représentants : Rita Baccari, Guillaume Champion